

dans la construction d'un édifice. J'ai acquis une certaine dose d'expérience dans la construction, et j'ai constaté qu'il était absolument nécessaire de s'adresser hors du pays pour se procurer certains matériaux.

Vous pouvez être certain que je ne plaide pas la cause de l'importation, si cela peut être évité, mais je comprends que c'est la politique du gouvernement de favoriser encore pendant six mois la construction de l'édifice. Si une compagnie est obligée de s'adresser à l'étranger pour se procurer certain matériel, il est juste que ce matériel entre au pays sans payer de droits. Je ne m'oppose pas à cette disposition du projet de loi, parce que nous sommes tous naturellement fort désireux de voir se construire les fabriques de sucre de betterave. Je crois qu'il ne s'en est construit que trois ou quatre depuis que cette loi a été mise en vigueur, et comme elle ne doit figurer que six mois dans les statuts, jusqu'à ce que nous ayons une autre occasion de l'examiner de nouveau, il doit certainement y avoir moins d'empêchements que si elle était pour y demeurer un temps considérable et que de plus, pendant le temps spécifié il serait impossible, sans cette loi, de construire une fabrique sans importer une partie de l'acier nécessaire à sa construction.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: L'honorable sénateur pourrait-il nous dire si les compagnies de Toronto qui importent ce fer de construction auquel il fait allusion, ne pourraient pas le laminier ou le fabriquer elles-mêmes, payer les droits ou l'importer en franchise?

L'honorable M. JONES: Je tiens pour admis qu'elles payent les droits, et j'espère bien qu'elles le font. Je ne suis pas personnellement intéressé dans ces compagnies et je n'ai pas d'autre expérience personnelle que celle acquise dans l'intimité d'hommes intéressés dans ces entreprises.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: La raison de ma demande est celle-ci: si les autres fabricants du Canada sont obligés d'importer leur fer et acier pour la construction des édifices et de payer les droits, cette loi permettrait l'importation en franchise par d'autres qui pourraient entrer en concurrence et enlever l'ouvrage aux premiers importateurs!

L'honorable M. JONES: Pour les fabriques de sucre de betterave?

L'honorable M. FERGUSON: Je crois que la véritable raison de la prorogation de cette loi d'année en année a été d'encourager la production du sucre de betterave; si nous songeons qu'il n'y a eu que quelques fabriques de ce genre en exploitation au Canada, et que le développement de cette industrie est une chose très importante pour les agronomes du Canada, je conclus que telle a été la raison primitive de cette législation et que la raison a été la même pour qu'elle fût continuée d'année en année. Le fait que la prorogation ne porte maintenant que sur six mois seulement, est pour moi un indice que le gouvernement songe à modifier sa politique. Dois-je conclure que tel est bien le cas?

L'honorable M. SCOTT: Cette loi a été renouvelée d'année en année dans l'espérance que quelques fabriques s'établiraient au Canada, après quoi elle serait discontinuée. Il ne s'agit que d'une période à une autre. Nous aurons une session dans six mois alors que la question sera mise à l'étude.

(L'article a été adopté.)

Sur l'article 3,

L'honorable M. ELLIS: Je regrette de ne pas trouver présent dans la salle, en ce moment, l'honorable sénateur qui s'est si spontanément dépeint lui-même comme un radical. J'aimerais l'entendre donner son opinion sur cette législation douanière. Mes sentiments de libre-échangiste sont fort mal à l'aise pour l'appuyer. Dans le vrai, j'ignore si je l'approuve, et peut-être même cela ne fera-t-il pas de différence que je m'y oppose ou non. C'est un cas tellement clair de protection, que comme membre du vieux parti libéral, et comme quelqu'un qui s'est efforcé d'enseigner au peuple les principes du libre-échange, je dois décidément m'opposer à cette proposition.

L'honorable M. LOUGHEED: Tout le parti libéral a agi de la sorte.

L'honorable M. JONES: Il y a des exceptions.

L'honorable M. LOUGHEED: Elles ne font que confirmer la règle.

L'honorable M. ELLIS: Pour revenir à la proposition générale et vu la grande nécessité de construire des chemins de fer pour